

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 59 (1933)
Heft: 3

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quatrième Congrès international d'architecture moderne.

Le quatrième Congrès international d'architecture moderne aura lieu du 1^{er} au 10 juin 1933, à Moscou.

Le thème de ce Congrès, « La Ville fonctionnelle », a nécessité de longs préliminaires. Depuis le Congrès de Bruxelles, d'abord en 1930, des pourparlers eurent lieu afin d'organiser le congrès de Moscou.

Ces derniers jours, le président du congrès (M. C. van Eesteren, Amsterdam), et le secrétaire général (M. S. Giedion, Zurich) prirent contact à Moscou avec une commission composée des représentants du monde de l'architecture, des coopératives d'habitation, et de la Société de coopération intellectuelle avec l'étranger.

Il a été convenu que le Congrès de Moscou aurait lieu dans un cadre plus vaste, puisque les autorités accordent une importance toute spéciale au thème « La Ville fonctionnelle ».

Pour la première fois, tous les travaux des congrès précédents seront montrés dans des expositions. Il y sera rattaché une exposition de l'architecture moderne dans tous les pays, démontrée dans ses réalisations les plus remarquables.

Une exposition internationale de bâtiments scolaires démontrera les nouveaux principes de la pédagogie par rapport aux annuels. L'U. R. S. S. se propose d'organiser une exposition d'architecture moderne illustrant « La vie nouvelle » dans l'Union soviétique.

Le Congrès groupant les représentants de vingt pays a été invité par l'U. R. S. S., mais il a été prévu que les personnes ne faisant pas partie du congrès pourront participer à cette manifestation et au voyage à des conditions de faveur, pour autant qu'elles fassent partie de l'« Association des amis des congrès internationaux d'architecture moderne ».

Toutes demandes sont à adresser au Secrétariat du Congrès, Dolderthal 7, Zurich VII.

CORRESPONDANCE

A la Rédaction du « Bulletin Technique de la Suisse romande »,

Vevey.

Monsieur le Rédacteur,

Je me permets de vous rendre attentif au fait que le thème « Calculs des moments fléchissants sur appuis de poutre continue à n travées », paru dans le « Bulletin technique », N° 1, de cette année, a été traité d'une manière bien plus élégante et générale dans l'ouvrage « Berechnung vielfach statisch unbestimmter biege-fester Stab- und Flächenträgerwerke », du Dr P. Pasternak, ancien privat-docent à l'Ecole polytechnique fédérale. Je ne puis que recommander ce livre qui traite, en principe, de tous les problèmes statiques s'exprimant par un système d'équations élastiques linéaires à trois inconnues. La solution de ce système est obtenue avec un minimum de travail par la méthode de « Gauss ». Elle permet de calculer, en une seule fois, le cas où tout ou partie des travées est soumise à des surcharges immobiles de n'importe quelle forme et se distingue, par sa simplicité et son universalité, de la méthode des points fixes (Festpunktmethode) de Sutter et de la solution de G. Meyer.

Je reste à votre disposition pour tous les renseignements complémentaires que vous pourriez désirer et vous présente, Monsieur le Rédacteur, mes salutations empressées.

La Tour-de-Peilz, le 20 janvier 1933.

J. TRUEB, ingénieur.

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

PROCÈS-VERBAL

de la 53^e assemblée générale du 24 septembre 1932,
à Lausanne.

(Suite et fin.)¹

Divers. Le Comité central a dû, à côté de ces devoirs généraux, s'occuper de très nombreuses affaires intérieures de la

Société. Il a fallu à diverses reprises agir contre des atteintes à la morale professionnelle, ou s'interposer pour apaiser des différends entre nos membres.

La S. I. A. a, sur décision du Comité central, subventionné les organisations suivantes :

Société suisse pour l'étude des carburants. . . Fr. 100.—
Office forestier central suisse. » 100.—
Comité national suisse de la conférence mondiale de l'énergie » 150.—

Une contribution de Fr. 100.— a été assurée en outre pour l'érection, à l'Ecole polytechnique fédérale, d'une plaque commémorative en l'honneur du professeur G. Narutowicz.

A côté des nombreuses affaires courantes qui lui incombent, notre secrétariat a dû assumer maintes tâches diverses. La liste des membres a subi une refonte, qui a mis en évidence la situation professionnelle de chacun. De nombreuses questions touchant à toutes sortes de domaines ont trouvé leurs réponses, et ceci avec le conseil de membres du Comité central ou d'autres collègues.

Au cours de la période du rapport, la Société s'est fait représenter aux manifestations suivantes :

Sociétés étrangères : Verein Deutscher Ingenieure, 75^e anniversaire à Cologne, le 28 juin 1931.

Sociétés suisses : 1. Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin, assemblée générale ordinaire à Lausanne, le 26 octobre 1930. — 2. Ecole polytechnique fédérale, Zurich, 75^e anniversaire, les 7 et 8 novembre 1930. — 3. Laboratoire fédéral d'essai des matériaux, annexé à l'Ecole polytechnique fédérale, Zurich, jubilé cinquantenaire, 10 novembre 1930. — 4. Société suisse des Entrepreneurs, assemblée générale ordinaire, Zurich, 22 mars 1931 ; assemblée générale ordinaire, Lausanne, 13 mars 1932. — 5. Société suisse des géomètres, XXVII^e assemblée générale à Saint-Gall, 6 et 7 juin 1931. — 6. Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale, XLI^e assemblée générale à Saint-Moritz, du 18 au 20 juin 1931. — 7. Union suisse des professionnels de la route, XIX^e assemblée principale à Lausanne, du 12 au 14 juin 1931 ; XX^e assemblée principale à Bienne, les 4 et 5 juin 1932. — Association pour la Navigation sur le Haut-Rhin ; XXV^e assemblée générale à Bâle, 27 juin 1931 ; XXVI^e assemblée générale à Petit Huningue, 2 juillet 1932. — Association suisse pour l'aménagement des eaux, XX^e assemblée principale à Rheinfelden, le 4 juillet 1931. — 10. Société suisse de l'Industrie du gaz et des eaux ; LVIII^e assemblée annuelle à Bâle, du 5 au 7 septembre 1931 ; LIX^e assemblée annuelle à Lucerne, du 10 au 12 septembre 1932. — 11. Association suisse des Electriciens, assemblée annuelle à Berne, le 6 septembre 1931. — 12. Société suisse des fabricants de ciment, chaux et gypse, fête cinquantenaire, Soleure le 2 octobre 1931. — 13. Société suisse pour l'étude des carburants, II^e assemblée générale, à Zurich, le 12 janvier 1932. — 14. Association suisse des ingénieurs-conseils, VI^e congrès international des ingénieurs-conseils, du 7 au 10 septembre 1932. — 15. Inauguration de la plaque commémorative en l'honneur du professeur Narutowicz, à l'Ecole polytechnique fédérale, le 20 février 1932.

Pour le clos son rapport, l'orateur remercie encore chaleureusement tous les collaborateurs dans le Comité central et au Secrétariat, comme les nombreux collègues qui travaillent dans les Commissions ; il exprime en outre l'espoir que la direction centrale continuera à jouir de la confiance générale, et qu'elle trouvera l'appui nécessaire dans ses efforts tendant à une solution satisfaisante des tâches qui s'imposent à la Société.

3) Propositions de l'assemblée des délégués.

M. Vischer, président, annonce que l'assemblée des délégués de ce matin propose, à l'assemblée générale, la nomination de M. le professeur Dr Lugeon comme membre honoraire. M. le professeur Lugeon a rendu de grands services à la technique suisse par son éminente activité technique et ses nombreux travaux scientifiques. L'honneur ira non seulement au savant, mais en première ligne au collaborateur distingué des ingénieurs dans l'érection de grands ouvrages en Suisse et à l'étranger. — M. le professeur Dr Lugeon est acclamé membre honoraire.

¹ Voir Bulletin technique du 21 janvier 1933, page 27.

4) Résultat du VI^e concours de la Fondation Geiser.

M. Hübner, inspecteur des ponts, président du jury, rapporte, en français, sur le résultat de ce concours. Onze projets ont été envoyés. Tous les travaux ont subi un examen approfondi. Le jury du concours avait considéré comme de son devoir d'offrir à la construction en bois l'occasion de s'attacher à un problème difficile et de caractériser dûment les détails essentiels de sa conception. Le jury s'est fait assister, pour cette raison, par une délégation de la Société des maîtres charpentiers.

L'examen statique des projets a révélé des résultats de grande importance, particulièrement en ce qui a trait au développement constructif des profils, des nœuds et des assemblages. Le jury estime qu'il n'existe aucun argument valable contre l'admission de la nouvelle construction en bois, munie de goujons métalliques annulaires.

Les caractères du problème restreignaient l'emploi aux seuls profils usuels. On doit, en conséquence, limiter à 25×25 cm les plus gros profils encore admissibles, et ceci pour des longueurs ne dépassant pas 12 m en plaine et 6 m seulement en montagne. Aucun projet de construction collée n'a été présenté; c'est étonnant vu les conditions de la construction suisse.

On a prêté trop peu d'attention aux profils de planches, en considération de l'action du retrait du bois. On peut en dire autant des assemblages par boulons; on a à cet égard l'impression d'une connaissance insuffisante de l'action des boulons porteurs, tant contre les parois des trous que pour leur propre résistance à la flexion. Il faudra exécuter de nouveaux essais dans ce sens. On a aussi trop ignoré, dans ces études, l'effet de tassements des points d'appui intermédiaires des poutres et madriers continus sur plusieurs travées. Les risques de flambage des pièces comprimées des ponts n'ont de même pas été pris en assez sérieuse considération, en ce qui concerne les parties isolées de barres multiples principalement.

L'orateur fait encore quelques allusions au calcul des projets, et y rattache une série de remarques générales. On aurait dû, en particulier, faire plus attention aux problèmes d'aération et d'évacuation des eaux de la chaussée. Il aurait fallu, en outre, prendre mieux garde à la protection des arêtes, à l'imprégnation du bois, etc.

M. Hübner rappelle que les décisions du jury sont consignées dans un rapport de 18 pages, qui donne le détail complet du jugement.

L'orateur remercie encore particulièrement, au nom du jury, M. le professeur Jenny qui a eu l'obligeance de soumettre les projets à un examen approfondi.

M. Vischer, président, remercie le jury et particulièrement son président, M. Hübner, pour l'excellente direction du concours qu'on peut taxer d'exemplaire.

5) Lieu et date de la prochaine assemblée générale.

M. Rölli, ingénieur, président de la section « Waldstätte », invite la S. I. A. à tenir, en 1934, sa prochaine assemblée générale à Lucerne. Cette invitation est acceptée par acclamations.

6) Divers.

La parole n'est pas demandée et le président clôt la séance.

Là-dessus, M. le professeur Dr Lugeon et M. le Dr J. Gantner présentent leurs communications sur « Barrages et géologie » et sur « Ende der Grosstadt ? ».

Après quoi, la parole est donnée à M. le professeur Dr Bäschlin pour orienter l'assemblée sur l'état de la question de la carte fédérale.

Une visite de l'exposition des projets du VI^e concours de la fondation Geiser a lieu ensuite, dans les couloirs du Palais de Rumine, sous la direction des membres du jury.

Le banquet officiel se tint le même soir à l'hôtel Beau-Rivage, à Ouchy, sous la présidence d'honneur du Conseil d'Etat vaudois.

M. le directeur Ed. Savary, président de la Section vaudoise invitante, fit le discours de bienvenue. Vinrent ensuite des allocutions de M. le président P. Vischer, de M. Rohn, président du Conseil de l'Ecole polytechnique, de M. N. Bosset, conseiller d'Etat, de M. le professeur Dr A. Reymond, recteur de l'Université, et de M. le directeur E. Dörr au nom

des hôtes étrangers. Le tout fut couronné par une « revue » humoristique pleine d'esprit visant la S. I. A., après quoi les participants restèrent réunis jusqu'au premier matin dans la danse et les entretiens animés.

Le jour suivant, un bateau spécial conduisit nos membres à Territet, où le déjeuner les attendait au Grand Hôtel. Le retour se fit suivant la côte de Savoie par Evian pour rentrer à Lausanne.

Une collation, offerte par le Conseil d'Etat vaudois à l'Hôtel Beau-Rivage, mit le terme à la fête centrale.

Zurich, le 10 octobre 1932.

Le secrétaire : P.-E. SOUTTER.

Communiqué du Secrétariat.

Concours pour les travaux d'ingénieur en béton armé du nouveau musée d'histoire naturelle à Berne.

La préparation et l'exécution de ce concours sont en contradiction flagrante avec les normes de la S. I. A., ce qui a conduit les organisateurs et participants à commettre de graves manquements aux statuts et normes de la S. I. A. Le Comité central a pris les sanctions suivantes, dans sa séance du 25 novembre, après un examen approfondi de cette affaire.

a) M. Hermann Ryser, ingénieur, est exclu de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, pour les raisons suivantes : son attitude fixée dans le procès-verbal de l'enquête conduite par le juge ordinaire constitue un grave manquement à l'art. 6 des statuts de la S. I. A., en outre, M. Ryser a pris part à un concours contraire aux normes de la S. I. A. et présenté sous son nom deux projets établis par des tiers.

b) Le Comité central exprime un blâme sévère aux auteurs du programme du concours, aux participants, au jury et à l'architecte chargé de la direction des travaux, pour avoir contrevenu aux normes de la S. I. A. en participant à un concours contraire aux normes de la S. I. A.

Le Comité central se réserve de prendre des mesures semblables vis-à-vis d'autres membres ayant participé d'une façon ou d'une autre à ce concours et dont le cas n'a pas encore pu être liquidé définitivement.

Zurich, le 28 décembre 1932.

Le Comité central

Le Président : P. VISCHER. Le Secrétaire : P.-E. SOUTTER.

BIBLIOGRAPHIE

Leçons d'analyse vectorielle. 1^{re} partie : *Géométrie différentielle des courbes et des surfaces. Théorie mathématique des champs*, par Gustave Juvet, professeur à l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne. 1 vol. (16 × 25 cm), de 120 pages. Prix : 8.—.

Nous publierons, dans notre prochain numéro, un compte rendu, écrit par un mathématicien réputé, de cet important ouvrage dont nous nous bornons, aujourd'hui, à saluer l'apparition.

Der Weg zur Reklame-Abteilung, von Karl Lauterer. Verlag Organisator A. G. Zurich.

Exposé de l'organisation, du fonctionnement de la publicité et de ses services auxiliaires, par un homme du métier, et qui a grandement contribué au progrès de sa profession: M. C. Lauterer est chef du Service de publicité de la Nestlé and anglo-swiss Condensed Milk Co^e et auteur de plusieurs ouvrages importants sur la publicité. Il envisage, d'une part, la publicité telle qu'elle est, trop souvent avec ses parasites de tout poil, notamment beaucoup de ces « Reklameberater » qui poussent, dans certains endroits, comme des champignons, d'autre part, la publicité telle qu'elle devrait être. Et tout cela en 20 pages de format 21×15 cm, dans un style alerte, de sorte que tout le monde, même les hommes d'affaires les plus pressés et les moins enclins à la lecture, est maintenant à même de se faire un jugement sain sur cette pauvre publicité si décriée mais aussi courtisée avec tant de ferveur. Relevons encore que cette brochure contient, en appendice, une bibliographie très complète des meilleurs ouvrages traitant de la publicité en général et de ses diverses branches.

Voir page 10 des feuilles bleues le communiqué de l'Office suisse de placement.